

Géorgie - Déclaration ministérielle conjointe des ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de la France et de la Pologne sur l'adoption d'amendements législatifs relatifs aux financements étrangers et aux activités politiques (10 mars 2026)

Nous, ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, regrettons l'adoption par le Parlement géorgien, le 4 mars dernier, de nouvelles lois relatives aux financements étrangers et aux activités politiques, qui est la preuve d'une approche toujours plus répressive adoptée par les autorités géorgiennes à l'égard de la société civile.

Nous approuvons pleinement la déclaration du 6 mars 2026 du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Les nouveaux amendements étendent le contrôle de l'État sur les activités politiques et sociétales en Géorgie à un niveau sans précédent et portent atteinte à la liberté d'association et d'expression. Ils affaiblissent l'état de droit et exercent une pression supplémentaire sur la société civile indépendante, notamment sur les médias indépendants, les défenseurs des droits de l'homme, les experts et les prestataires de services.

Avec ces nouveaux règlements, les autorités géorgiennes enfreignent délibérément les engagements pris par la Géorgie envers l'Union européenne, en particulier dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne.

Nous rappelons que la ligne de conduite du gouvernement géorgien depuis 2024 a interrompu de facto son processus d'adhésion à l'Union européenne, comme l'ont démontré les conclusions du Conseil européen en 2024 et comme l'a confirmé la Commission européenne dans son rapport sur l'élargissement de 2025.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible au peuple géorgien et aux organisations de la société civile qui œuvrent avec constance en faveur d'un avenir démocratique et européen pour la Géorgie. Nous réaffirmons également notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie dans ses frontières internationalement reconnues.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/georgie/evenements/article/georgie-declaration-ministerielle-conjointe-des-ministres-des-affaires> (Accessed 11 March 2026)